



REUNIONS CLUBS - 14 & 15 avril 2021

SYNTHESE DES ECHANGES AVEC LES CLUBS

Ce document est la synthèse des interrogations et problématiques des clubs auxquelles les instances (FFF, Ligue et Districts) tenteront de répondre au mieux.

Ces questions sont transmises à la FFF pour étude avant son Comex du 22 avril qui précisera les conséquences de la saison blanche, tant dans le domaine sportif, que juridique ou financier.

OBSERVATIONS GENERALES FORMULEES

Trop de contraintes et d'obligations instaurant une fausse concurrence entre clubs.

Nécessité d'un accompagnement financier pour éviter/limiter la perte d'adhérents.

2 saisons sans activité justifient une forte réduction (exemption ?) du prix des licences.

Quelle seront les traductions réglementaires et financières d'une saison blanche ?

En préambule, le président de la Ligue de Football rappelle que le Comex du 22 avril prochain aura pour objectif de répondre à ces interrogations.

QUESTIONS & SOUHAITS EXPRIMES

ACTIVITE

Redémarrage des activités demandé en deuxième quinzaine de mai pour l'organisation de critères, matchs et tournois amicaux. Les souhaits sont entendus et seront transmis aux instances, tout en précisant que nous restons dépendants des décisions gouvernementales.

Abandon des demandes d'organisation et des frais d'arbitrage des critères, matchs et tournois amicaux.

Demande d'organisation d'activités destinées à redynamiser la pratique et relancer l'attrait des joueurs pour le football, au plan national et régional (championnat d'Europe, lancement de la saison, ...).

Elaboration d'un plan de communication fort au niveau national pour fidéliser et relancer l'activité notamment en lien avec l'Euro

LICENCES

Obtention d'une participation financière pour l'achat des licences (supérieure à la précédente = 10 €).

Statut des joueurs mutés en 2020/2021 après une saison d'inactivité :

- Observation normale du délai de mutation

- Statut des joueurs n'ayant pas opéré en compétition officielle du fait du confinement, demandant à changer de club : joueur muté ou joueur nouveau ?

Abandon des frais de changement de club.

Incitation au renouvellement en accordant la gratuité de la licence.

Date de réouverture des licences. Comme chaque saison, cela se fera début juin.

ARBITRAGE

Prise en considération en nombre des candidats arbitres 2020/2021 quel que soit leur parcours.

Abandon des amendes de la saison 2020/2021 pour les clubs en infraction au regard des obligations du statut de l'arbitrage.

Report de la publication de la situation au 31 mars 2021.

Assouplissement des contraintes : demande des clubs à revoir le Statut

Le président sur ce point, précise qu'une réflexion est menée au niveau national et que nous avons un représentant normand dans ce groupe de travail en la personne de M. ROBERT (Président du Club de Ouistreham).

EDUCATEURS

Report des obligations du Statut des Educateurs pour les clubs n'ayant pu régulariser leur situation.

Conservation de la partie des formations acquises, interrompues par le confinement.

Abandon des amendes de la saison 2020/2021 pour les clubs en infraction au regard des obligations du statut des Educateurs.

COMPETITIONS

Conséquence de l'année blanche sur les championnats générationnels organisés par année d'âge avec demande de création d'équipes dans les catégories U17 et U19

OBLIGATIONS EQUIPES

Assouplissement des obligations d'équipes de jeunes (cf. « Compétitions).

Abandon temporaire (1 année sportive) des obligations relatives aux équipes féminines mais également une révision de ces obligations qui sont très contraignantes (difficile de pérenniser les licenciées).

Décalage d'une saison des sanctions applicables en termes de retrait de points.

Abandon de l'obligation de l'équipe « réserve » pour les clubs dont l'équipe première opère en District.

LABELS

Report d'une année pour la gestion des labels.

Prise en compte sur le label des fortes conséquences de la pandémie sur le nombre de licenciées féminines (diminution de 10 à 15 % redoutée).

M. LERESTEUX précise que la FFF a fortement assoupli les exigences concernant les labels.

DISCIPLINE

Conditions de purge des suspensions : en nombre de match ? à temps ?

FINANCES & COMPTABILITE

Report de l'échéance de règlement du solde débiteur du compte club 2020/2021

Report / étalement des échéances de versement des acomptes licences.

Réduction de la part « assurance » incluse dans le prix de la licence.

Report des délais de production des pièces comptables à la CRCC.

Mise en place sous l'autorité Ligue d'achats groupés pour diminuer les coûts.

Si compte créditeur en fin de saison, remboursement ou avoir ?

GROUPEMENTS

Prolongation d'une année de la durée minimale des groupements

Instauration d'une année d'adaptation pour transiter de l'ancienne à la nouvelle réglementation « Groupements ».

AUTRES

Moments festifs : invitation des jeunes dans les stades

Si passeport de vaccination : comment se positionnera la FFF ?

Jean-Pierre GALLIOT, le 16 avril 2021